



## **Regiomeeting swissstaffing Ensemble vers moins d'accidents et une baisse des coûts**

Luzern / online: 23.11.2021

**suva**

# Contenu

## **1. Message de Felix Weber, président de la direction de la Suva**

**Informations sur les changements au sein de la Suva et sur l'état d'avancement de notre projet commun**

## **2. Temporaire - Accidenté - Oublié ! Gestion des absences dans les entreprises de prêt de personnel**

## **3. Questions et clôture**



## Message de Felix Weber

Informations sur les changements à la Suva et sur l'état d'avancement de notre projet commun

**suva**

# Votre satisfaction à notre égard s'est améliorée - Merci beaucoup ! Mais nous voulons encore nous améliorer.



La Suva est plus qu'une assurance ; elle réunit **la prévention, l'assurance et la réadaptation.**



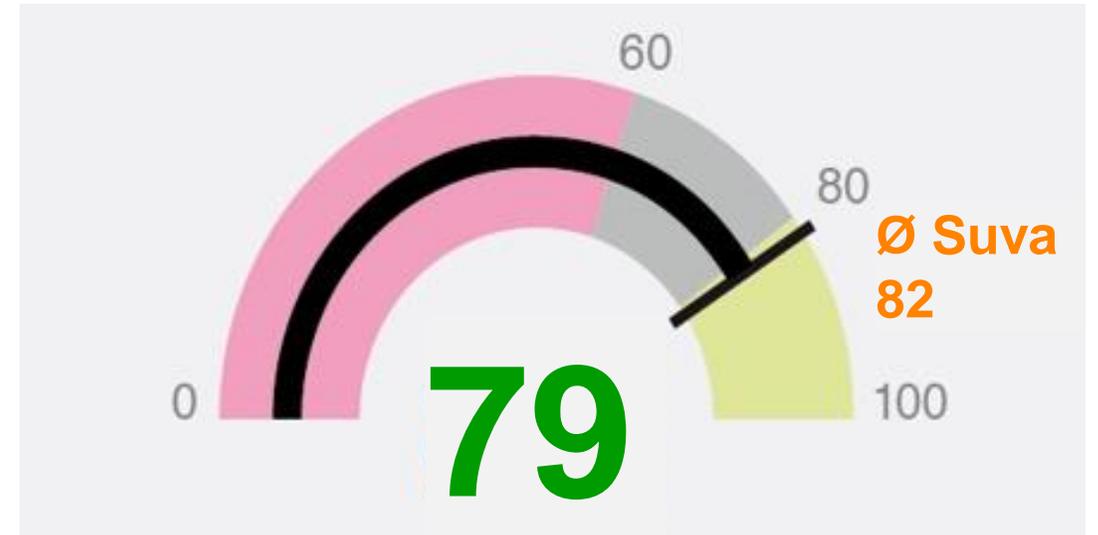
La Suva est gérée par **les partenaires sociaux.** La composition équilibrée du Conseil de la Suva, composé de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet de trouver des solutions viables reposant sur une large base.



La Suva redistribue ses bénéfices aux assurés sous la forme de **primes plus basses.**



La Suva **s'autofinance** ; elle ne reçoit pas de fonds publics.



**Satisfaction globale des entreprises de prêt de personnel**  
**+1 Point**

## Informations sélectionnées sur le projet

### **2. 2 jours plus vite ! Continuez à nous suivre !**

- Les déclarations d'accident nous parviennent en moyenne 2 jours plus tôt qu'avant le projet.

### **Plus de 1'000 visites d'entreprises avec un discours ciblé 'prêt de personnel'.**

- La sensibilisation à ce thème dans les entreprises locataires de services augmente constamment

### **Plus de 7'000 entreprises locataires de services annoncées après des accidents professionnels**

- Base importante pour une utilisation ciblée de la prévention

### **Augmentation de la satisfaction des clients**

- Evolution significative de la satisfaction dans la gestion des sinistres, dans le suivi des clients ainsi que dans la prévention

### **Nouvelle offre de gestion des absences à partir de 2022 (informations à ce sujet aujourd'hui)**

- Avec des clients pour des clients : L'offre a été pilotée avec des entreprises de prêt de personnel

## Nous nous concentrons davantage sur vous et vos avantages et créons les structures et les processus optimaux pour cela.

- Nous avons créé une nouvelle unité organisationnelle "**Gestion des clients et des partenaires**". Celle-ci réunit le suivi des clients, la communication, l'innovation et les produits numériques ainsi que toutes les agences.
- La gestion des clients et des partenaires, avec ses 18 agences, est dirigée directement par le CEO et se concentre encore plus sur le **suivi des clients et des partenaires**.
- Les structures et les processus de gestion des sinistres seront également adaptés et développés afin d'accroître les avantages pour les clients.



## Dans la gestion des sinistres, nous utilisons les possibilités offertes par la numérisation pour fournir des prestations efficaces.

- Nous **numérisons la gestion des sinistres** afin **d'augmenter les avantages pour le client**.
- Le nouveau **processus de gestion des sinistres** se présente comme suit :
  - Un logiciel spécial effectue automatiquement les tâches simples.  
**Vos avantages** : Grâce à la gestion automatisée des cas, nous pouvons traiter vos cas de manière plus ciblée afin que vous puissiez obtenir les prestations plus rapidement.
  - Les tâches complexes sont effectuées par des collaborateurs de la Suva.  
**Vos avantages** : Si vous avez besoin d'un spécialiste, nous pouvons vous aider plus rapidement. De plus, ces experts disposent de plus de ressources pour les cas qui nécessitent une grande spécialisation.
- Les changements dans la gestion des sinistres sont actuellement en phase pilote. **Le déploiement dans toute la Suisse est prévu à partir de 2022** et sera entièrement mis en œuvre en 2025.



# Que signifient ces changements pour vous ?

**Une information individuelle pour chaque entreprise sera envoyée dans les prochaines semaines.**

## **Personnes de contact**

- **Service d'assistance à la clientèle :**

Chaque entreprise de prêt de personnel conserve / obtient un conseiller clientèle personnel

- **En cas de sinistre, des experts sont à votre disposition :**

- Vous pouvez contacter vos experts via les nouveaux centres de compétence régionaux
- Les accidentés graves sont suivis par des Case Managers



# Le traitement professionnel des sinistres reste garanti → Votre collaboration est toujours aussi importante !

## Les informations complètes en cas de sinistre restent centrales !

- Déclarations d'accident rapides et complètes, y compris les coordonnées de la personne accidentée (numéro de téléphone et adresse e-mail) et du conseiller en personnel compétent.
- Entreprise locatrice (idéalement, y compris la personne de contact dans l'entreprise locatrice)
- Description complète du poste de travail en cas d'incapacité de travail de longue durée
- En cas de doute ou d'informations supplémentaires concernant le sinistre, veuillez prendre immédiatement contact avec votre centre de compétences régional ou signaler la situation à votre conseiller à la clientèle.

## La règle reste valable :

- Via le portail clients, vous avez accès à l'état actuel du traitement de vos cas.



**Merci beaucoup**

**Vous avez largement contribué à ces résultats positifs !**



- **Merci pour votre engagement personnel dans votre entreprise**
- **Merci à swissstaffing pour sa participation active au projet**

**Continuons à tirer ensemble à la même corde !**



# Temporaire – accidenté – oublié !?

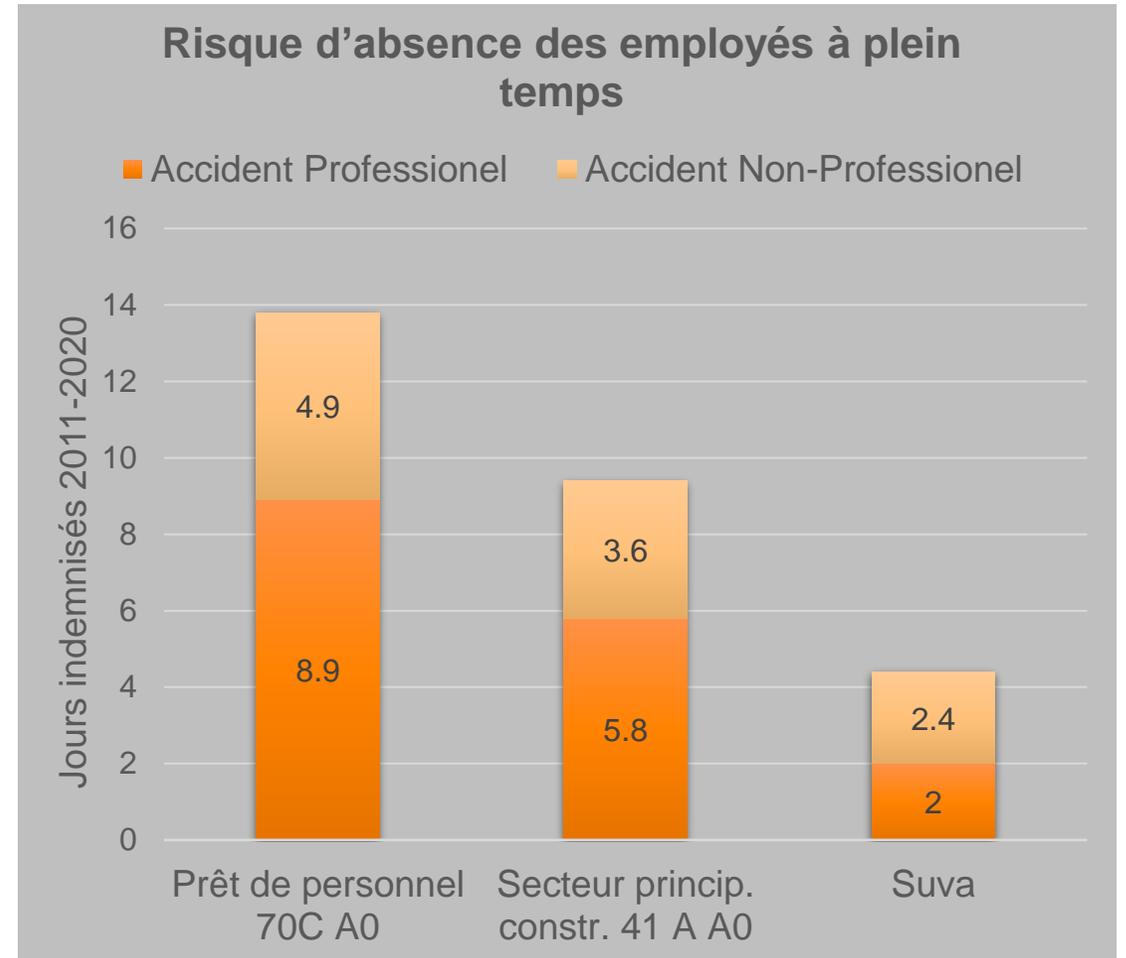
Gestion des absences dans les entreprises de prêt de personnel

Urs Näpflin – Bruno Guscioni  
Suva Secteur Conseil en prévention

**suva**

# Sommaire

1. Statistiques
2. Conséquences des accidents et des absences ?
3. Gestion des absences dans les entreprises de prêt de personnel
4. Soutien de la Suva:
  - Conseils
  - Cours
5. Témoignage de la pratique



# 1. Statistiques

## Statistiques: un risque élevé en cas d'accident

- 9.4 jours: Risque d'absence AP + ANP
- 57-60%: Cas avec indemnité
- 49 jours: Durée des cas avec indemnités
- 26%: Risque d'accident AP + ANP



Un risque qui n'est pas sans conséquences financières

# 2. Les conséquences des accidents et des absences

## Conséquences des accidents et des absences

Souffrances, douleurs, image négative, ...



...ET

Année	AP jours avec ind. journalières	ANP jours avec ind. journalières	Total	Perte de chiffre d'affaire*	+ Coût de la prime d'assurance	
					AP	ANP
2020	1031	759	1790	<b>CHF 447'500</b>	<b>CHF 561'000</b>	<b>CHF 194'000</b>

\*Base de calcul: CHF 250.- par jour

# 3. Gestion des absences dans les entreprises de prêt de personnel

# Développement d'un processus pour les agence de placement

1 Recrutement et signature du contrat

2 Annonce en cas d'accident et de maladie

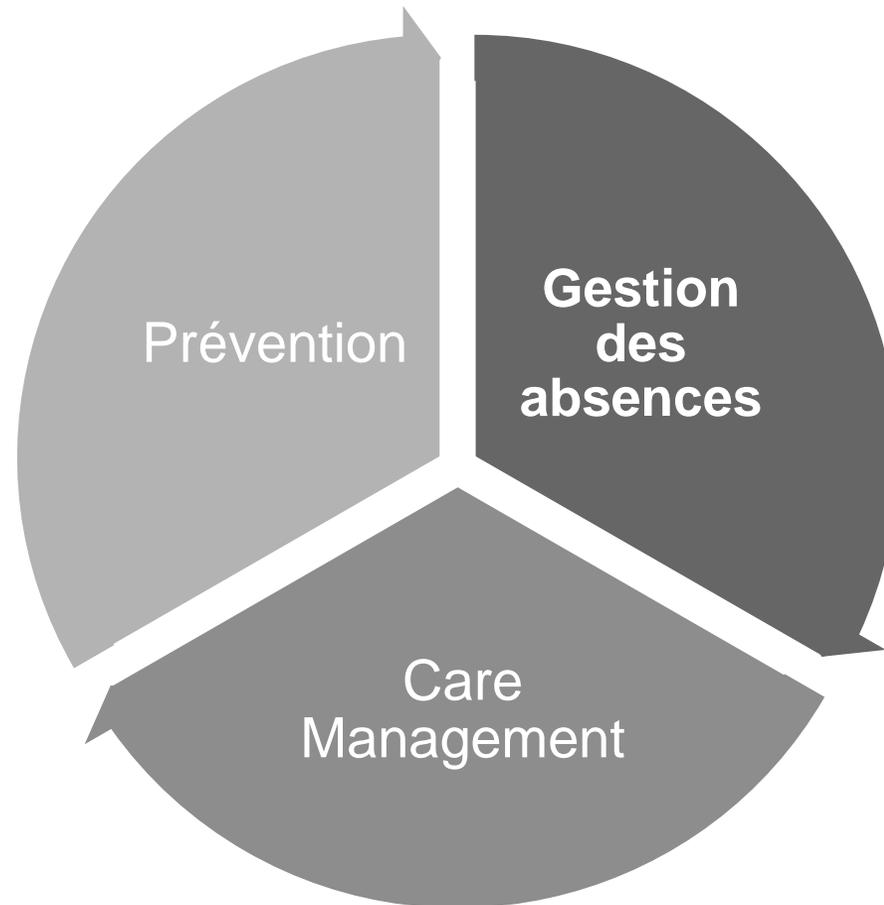
3 Maintien du contact, Administration

4 Retour

5 Cas de longue durée et problématiques

6 Controlling

7 Prévention



# Constats

- Les coûts des absences sont sous-estimés
- La Direction doit être convaincue du sens et de l'utilité de la gestion des absences et doit s'engager
- Les conseillers en personnel ont besoin de directives claires
- Les conseillers en personnel doivent être formés
- Un controlling simple permet de mesurer l'efficacité



# 4. Soutien de la Suva

# Offre de conseil en gestion des absences pour les entreprises de prêt de personnel

## Offre

- Développement d'un processus  
3-5 Tage
- Formation du personnel  
Groupes de 6-12 personnes, ½ jour
- Soutien lors de l'évaluation
- Coûts selon offre
- Contact:  
Telefon: 041 419 50 19  
E-Mail: [modulesdeprevention@suva.ch](mailto:modulesdeprevention@suva.ch)



# Offre de formation 2022: Swissstaffing en coopération avec la Suva

## Offre actuelle

- Care Management en cas d'accident ½ jour
- Sécurité au travail et protection de la santé 1 jour

## Nouveau dès 2022

- Gestion des absences 1 jour



# 5. Témoignage de la pratique

## Témoignage Crit SA: Mme Trouche-Brugger, Directrice



### **La gestion des absences nous permet :**

- Avant tout d'assumer notre responsabilité d'employeur :  
-> protéger coûte que coûte la santé de nos collaborateurs
- Notre priorité no 1: de prévenir les accidents professionnels
- De baisser les absences et les coûts

### **Avantage de l'introduction de la gestion des absences :**

- Un processus clair, communiqué, expliqué aux équipes, appliqué et suivi
- Une augmentation des contacts avec le personnel temporaire absent et par conséquent une reprise du travail dans de meilleures conditions

## Témoignage Crit SA: Mme Trouche-Brugger, Directrice



### Recommandation pour la mise en œuvre :

- Pérenniser le processus mis en place, notamment grâce à une revue mensuelle des absences avec les responsables de succursales
- Collaborer avec un spécialiste externe comme la Suva
- Développer les compétences internes en matière de sécurité au travail : formation de swissstaffing, conseils de la Suva

# Témoignage de Rhy Personal AG



[www.suva.ch/fr-ch/news/securite-au-travail/travail-temporaire-et-les-defis-qui-se-posent](https://www.suva.ch/fr-ch/news/securite-au-travail/travail-temporaire-et-les-defis-qui-se-posent)

# Questions et clôture



**Merci beaucoup !**

**suva**